

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

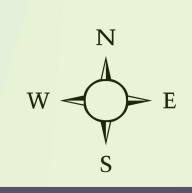
FRANCILLY-SELENCY

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025 PLUI APPROUVE LE .../.../...



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS
 RD 1044 - Hameau de Riqueval
 02420 BELLICOURT
 03.23.09.50.51

Cimetière
 Nouvelle construction
 Installation agricole non classée
 Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Périmètre de protection des captages
 Périmètre de Protection Immédiat
 Périmètre de Protection Rapproché
 Périmètre de Protection Eloigné
 Captage

Limites de zones
 Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien
 UE : Zone urbaine correspondant aux zones à vocation économique
 1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
 A : Zone agricole
 Ae : Secteur de la zone agricole correspondant aux activités isolées dans la plaine agricole
 Apv : Secteur de la zone agricole correspondant à la zone d'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables d'origine photovoltaïque
 N : Zone naturelle
 Np : Zone naturelle correspondant au parc du Château

Eléments à protéger
 Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
 Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins
 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé

Zones inondables
 Zones inondables issues de données communales

Patrimoine

Numéro	Désignation
1	Eglise
2	Stèle
3	Monument aux morts
4	Calvaire
5	Maison remarquable
6	Plaque
7	Stèle
8	Cimetière

